

## **A.S.A. DE LA BASSE SORMONNE**

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DELIBERATIONS N° 2-2016

**Date de convocation :** 04 mai 2016

**Date de réunion :** 18 mai 2016

**Nombre de voix en exercice :** 1729

**Nombre de voix présentes et représentées :** 430

L'an deux mille seize, le mercredi 18 mai à 11h00, se sont réunis les Membres de l'Association Syndicale Autorisée de la Basse Sormonne en assemblée générale légalement convoqués à la salle polyvalente de Ham-Les-Moines.

#### **Sous la présidence de Monsieur Alain JONET**

#### **Etaient présents en tant que Syndics :**

René COLAS  
Alain JONET  
Jean Michel VIOT  
Damien JONET  
Madame Nelly TISSOT, représentante de la commune d'Haudrecy

#### **Etaient Absents excusés :**

M. Adrien DEMAULJEAN, Conseiller technique Chambre d'Agriculture Service SUAT/UDASA.

#### **ORDRE DU JOUR :**

- Rapport d'activité 2014-2015
- Renouvellement des syndics (groupe 2)
- Présentation des travaux à venir
- Questions diverses

Le Président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes, et il remercie la commune d'Ham-Les-Moines pour la mise à disposition de la salle. Il informe l'assemblée qu'il s'agit d'une seconde réunion sur le même ordre du jour, et que les délibérations seront prises à la majorité des présents et représentés.

Avant de suivre l'ordre du jour, M. JONET souhaite rendre hommage à deux syndics de l'ASA disparus au cours de l'année, Monsieur Jacques FAY de Sormonne et Monsieur PETITFILS, représentant de la commune d'Haudrecy. Ainsi, une minute de silence est demandée à l'assemblée présente.

### **Rapport d'activités 2014-2015**

Travaux 2014 : entretien de la végétation du Thin sur 4 000 ml.

- Coupe sélective de la végétation
- Désencombrement du lit

Intervention réalisée par la SARL MPF pour un montant de 10 400 €HT ;  
Suivi des travaux assuré par l'UDASA pour 1 000 €HT.

Accompagnement financier de l'Agence de l'Eau pour 50% et du Conseil Général pour 20%

Travaux 2015 : entretien de la végétation de la Sormonne sur 3 720 ml.

- Coupe sélective de la végétation
- Désencombrement du lit

Intervention réalisée par l'entreprise Forêts et Paysages pour un montant de 9 378 €HT ;  
Suivi des travaux assuré par l'UDASA pour 800 €HT.

Accompagnement financier de l'Agence de l'Eau pour 50% et du Conseil Général pour 20%

### **Compte administratif 2015** :

Le compte administratif établi en accord avec le receveur de l'Association est conforme au compte de gestion. La section de fonctionnement représente un excédent de 46 766.83 €, soit l'excédent global de clôture.

### **Renouvellement des syndics**

Les personnes du groupe 2 sollicitent le renouvellement de leur mandat :

Damien JONET  
Philippe PARIS  
Alain JONET  
Frédéric PIERROT  
Jacques FAY

M. Jacques FAY étant décédé au cours de l'année 2015, M. JONET propose à l'assemblée si une personne souhaite proposer sa candidature pour le remplacement. M. Marc BERTRAND se propose.

Le groupe est soumis au vote : Pour : Unanimité

### **Présentation des travaux à venir**

Travaux 2016 : entretien de la végétation de la Sormonne d'Haudrecy à Belval sur 3 775 ml et de la Noue de Tourne sur 1 000 m.

- Coupe sélective de la végétation
- Désencombrement du lit

Intervention à réaliser par l'entreprise IDVERDE pour un montant de 8 251.20 €HT ;  
Suivi des travaux assuré par l'UDASA pour 850 €HT.

Accompagnement financier de l'Agence de l'Eau pour 50% et du Conseil Général pour 20%

Le budget s'équilibre en section de fonctionnement à 62 471.83 € et en investissement à 0 €.

**Questions Diverses :**

M. JAMOTTE s'inquiète du développement important d'algues sur son étang situé sur la commune de Saint-Marcel. Celui-ci affirme que le développement de cette végétation est due au retournement d'une pâture située à proximité immédiate de sa propriété, considérant ainsi subir des apports de divers produits fertilisants accentuant le développement de cette végétation. Il montre plusieurs clichés pris et faisant figurer ces algues filamenteuses. Le conseiller lui indique que l'étang en question est utilisé comme « décanteur » et que l'apport de matière organique est certainement la source de ce développement suite à l'érosion et au ruissellement sur l'ancienne pâture. M. JONET lui propose d'organiser une visite sur place afin de se rendre compte de l'état de développement et proposer d'éventuelles solutions.

M. JONET souhaite faire un point sur la présence de castors sur plusieurs cours d'eau inscrits dans le périmètre de l'ASA ainsi que des dégâts que ceux-ci occasionnent sur les peuplements d'arbres riverains, en particulier les peupliers. Il indique également que cette espèce est protégée et que malgré les divers recours pris par l'association et l'Union départementale, aucune intervention n'est possible que ce soit sur l'espèce comme les barrages qu'il constitue.

M. LOBJOIS indique subir d'importants dégâts et s'interroge sur le moyen de lutte pour limiter la dégradation des arbres. Le conseiller lui indique que jusqu'à présent, l'installation de grillage à petites mailles types « grillage à poules » autour du tronc empêche les castors de les attaquer mais l'inconvénient est de devoir les démonter fréquemment pour ne pas que ceux-ci soit pris dans l'écorce de l'arbre suite à sa croissance.

M. Antoine URANO indique qu'un « fossé – talweg » est en train de se combler en aval du cimetière de Belval et demande si l'ASA pourrait intervenir sur ce secteur afin de désencombrer/nettoyer ce site. M. JONET indique qu'une visite sur site sera programmée afin de se rendre compte de l'intervention à entreprendre.

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus de questions, Monsieur JONET lève la séance à 12h00.

Le Président,

Alain JONET